

rien n'était plus aisé que d'y vivre en paix. C'est ce qu'avait fait Antoinette jusqu'alors ; car, à part quelques mots un peu vifs au sujet de son oncle qu'elle trouvait négligé par sa tante, elle n'avait jamais eu avec celle-ci l'ombre d'une querelle. Mais, aujourd'hui, c'était bien différent ; Mme de Paulhac croyait avoir à se plaindre gravement de sa nièce. Il ne s'agissait plus de ces peccadilles qu'elle laissait passer en considération du profit que lui occasionnait la tutelle de la jeune fille. Antoinette avait capté l'amour d'un homme que Mme de Paulhac réservait à Madeleine. Outre qu'elle aimait sa fille autant qu'elle pouvait aimer ce qui n'était pas elle-même, Mme de Paulhac regrettait personnellement l'alliance de M. Raucourt ; car, s'il est agréable d'avoir pour mari un millionnaire, il ne l'est pas moins de l'avoir pour gendre, surtout quand on a dressé sa fille à l'obéissance passive. Les millions de Constantin anraient à eux seuls séduit Mme de Paulhac ; mais le jeune homme étant, en outre, fort bien de sa personne, il lui sembla le phénix des gendres, or, on ne laisse pas facilement échapper un phénix.

Mme de Paulhac fit donc appeler sa nièce et, prenant son plus grand air :

—Antoinette, lui dit-elle ; j'ai à vous parler.

Antoinette s'assit, en proie à un délicieux battement de cœur. Elle avait entendu la demande de Constantin et ne doutait pas que sa tante ne l'eût fait venir, pour la lui transmettre officiellement. Quelle ne fut donc pas sa surprise lorsqu'elle entendit Mme de Paulhac lui reprocher, dans les termes les plus durs, d'avoir par les artifices de sa coquetterie, enlevé à Madeleine un parti brillant !

Antoinette n'était point patiente. Sa nature, fort aimante, n'était pas dénuée de bonté, mais elle manquait absolument de douceur. Rien que la vie mondaine, et surtout la vie chez les autres, eût adouci quelque peu les aspérités de son caractère, elle était demeurée au fond très fière et très indépendante. Son premier mouvement fut donc d'ouvrir la bouche pour se défendre aussi violemment qu'elle était attaquée. Mais sa tante ne lui en laissa pas le temps. Passant à un autre genre de griefs, elle s'étonna de la liberté de conduite d'une si jeune fille et lui demanda ce qu'aurait dit son père en la trouvant, au clair de lune, avec un homme à ses genoux.

À cela, Antoinette n'avait rien à répondre. Elle savait bien que cette liberté n'est pas dans nos mœurs françaises, et elle sentait, en son âme et conscience, qu'elle n'aurait pas dû écouter avec tant de facilité, de complicité, la déclaration de Constantin. Son cœur avait annulé sa raison, sa dignité même, en acceptant sans intermédiaire un tel aveu fait dans une attitude si passionnée, sans compter qu'elle allait y répondre au moment où on les avait interrompus. Elle baissa donc la tête, dans le sentiment de sa culpabilité, se laissant accabler en silence par Mme de Paulhac jusqu'à ce que celle-ci, grisée par ses paroles, et se montant à mesure qu'elle les prononçait, en vint à parler d'hypocrisie, d'ingratitude, de vipère rechauffée...

—Ah ! pour cela, non, ma tante : s'éciait Antoinette, les yeux brillants de colère, les joues rouges d'indignation ; ce n'est pas chez moi qu'il faut chercher de l'hypocrisie. M. Raucourt m'a dit qu'il m'aimait ; j'ai senti que je l'aimais aussi et si vous n'étiez pas survenue tout à coup,